

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE



DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION

N° DCD2025_01_01

Le mardi 14 janvier 2025 à 18h00,

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme 'Saint-Marcellin Vercors Isère' dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de Saint-Marcellin, sous la présidence de M. Raphael Mocellin. Le nombre de membres prescrits par les statuts ayant été respecté et le quorum atteint, les membres du Comité de Direction ont pu délibérer.

Date de convocation : 03/12/2024

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 9

Pouvoirs : 2

Votants : 10

Présents : Raphael MOCELLIN, Laurent GARNIER, Marie-Lyne LONGIS, Patrice FEROUILLAT, Stephan AMOZIGH, Vincent DUMAS, Valérie PENARD, François BALLOUHEY, Nadia CROUZET

Excusés / absents : Natacha PETTER, Dorothée LOCATELLI, Hervé DUQUESNE, Philippe ROSAIRE, Geneviève MOREAU GLENAT, Nicole NAVA, Patrick SEYVE, Dominique DORLY, Philippe DESPESSE, Denise GLEIZE, Isabelle DUQUESNE, Philippe STREF

Secrétaire de séance : Angélique FELLAHI

Objet : BUDGET PRIMITIF 2025

1- SUJET DE LA DELIBERATION (extrait du Procès-verbal)

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors du précédent Comité de Direction, en date du 26 novembre 2024.

Le Directeur de l'office de tourisme présente les éléments de synthèse du Budget Primitif 2025.

Ce budget s'équilibre en section Fonctionnement à 796 266,73 € en dépenses et en recettes.

La section Investissement présente un budget de 16 592,80 € en dépenses et recettes.

2- DELIBERATION

Le président propose de voter le Budget Primitif 2025 synthétisé comme suit :

a. SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitres	Libellé	Réalisé 2023	Budgétisé 2024	Réalisé 2024		Prévisionnel 2025	
		Montant	Montant	Montant	%	Montant	%
011	Charge à caractère général	226 068,81€	300 262,63€	283 517,40€	35,23	273 017,78 €	34,29
012	Charge de personnel, frais assimilé	539 079,10€	439 858,85€	439 745,22€	54,64	427 213,42 €	53,65
65	Autres charges de gestion courante	24 140,32€	35 371,00€	34 073,62€	4,23	36 475,73 €	4,58
67	Charges exceptionnelles	66,66€	552,08€	552,08€	0,07	37 702 €	4,73
023	Virement à la section investissement	0 €	0 €	0 €	0	0 €	0
042	Opération ordre de transfert entre sections	33 351,21€	38 727,55€	38 727,55€	4,81	16 592,80 €	2,08
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		822 758,10€	823 004,11€	804 847,87€	100	796 266,73 €	100

RECETTES

Chapitres	Libellé	Réalisé 2023	Budgétisé 2024	Réalisé 2024		Prévisionnel 2025	
		Montant	Montant	Montant	%	Montant	%
013	Atténuations de charges	16 153,03€	0,00€	8 694,03€	1,02	4 000 €	0,5
70	Ventes produits, prestations	67 889,16€	82 069,43€	76 038,07€	8,96	77 266,73 €	9,70
74	Subventions	481 833,12€	470 000,00€	470 000,00€	55,38	470 000 €	59,03
75	Autres produits de gestion courante	190 441,30€	190 000,00€	203 910,71€	24,03	185 000 €	23,03
78	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00€	0,00€	0,00€	0	60 000 €	7,54
R 002 excédent de fonctionnement reporté de N-1		146 336,60€	80 933,11€	80 933,11€	9,54	0 €	0
TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		903 691,21€	823 004,11€	848 648,09€	100	796 266,73 €	100

b. SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitres	Libellé	Réalisé 2023	Budgétisé 2024	Réalisé 2024		Prévisionnel 2025	
		Montant	Montant	Montant	%	Montant	%
20	Immobilisations incorporelles	13 465,00€	7 000,00€	5 791,80€	74,79	9 480,00 €	57,13
21	Immobilisations corporelles	1 166,39€	83 990,81€	1 950,30€	25,19	7 112,80 €	42,87
23	Immobilisation en cours	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€	0
040	Opération d'ordre de transfert	1038,00€	1,57€	1,57€	0,02	0,00€	0
TOTAL GENERAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		15 669,39€	90 992,38€	7 743,67€	100	16 592,80 €	100

RECETTES

Chapitres	Libellé	Réalisé 2023	Budgétisé 2024	Réalisé 2024		Prévisionnel 2025	
		Montant	Montant	Montant	%	Montant	%
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 977,76€	0,00€	1 473,88€	1,59	0,00€	0
001	Solde d'exécution section investissement	28 605,25€	52 264,83€	52 264,83€	56,52	0,00€	0
021	Virement section exploitation	0,00€	0,00€	0,00€	0	0,00€	0
040	Opération de transfert entre sections	33 351,21€	38 727,55€	38 727,55€	41,88	16 592,80 €	100
TOTAL GENERAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		67 934,22€	90 992,38€	92 466,26€	100	16 592,80 €	100

Sur rapport de Monsieur le Président,
Vu les articles L1612-1 à L1612-20 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L133-7 du code du tourisme,
Vu l'instruction comptable M4 applicable aux EPIC
Vu les statuts de l'Office de Tourisme,

Le Président demande l'approbation du budget 2025 :

Nombre de VOTANTS : 10
 Nombres de POUVOIRS : 2
 Nombres de POUR : 10
 Nombres de CONTRE : 0
 Nombres de ABSTENTION : 0

Après discussion, les membres du Comité de Direction de l'EPIC décident, à l'unanimité :

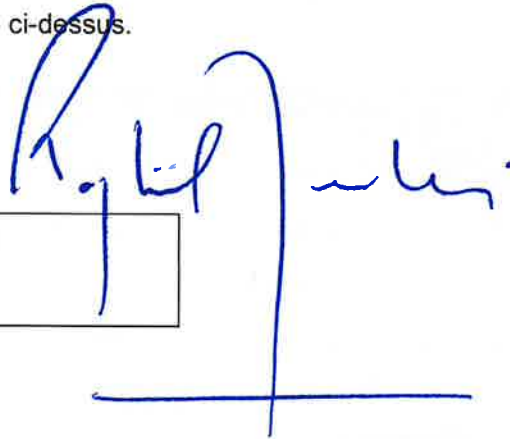
- **d'adopter** le Budget Primitif de l'office de tourisme pour l'exercice 2025 comme il suit :

- Fonctionnement
 - Dépenses : 796 266,73 €
 - Recettes : 796 266,73 €
- Investissement :
 - Dépenses : 16 592,80 €
 - Recettes : 16 592,80 €

- **d'autoriser** Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Président,
Mocellin Raphaël



Délibération certifiée exécutoire par le Président
Transmis en Préfecture le :
Affiché le :